

la cherchez en cet endroit-ci, comment pourrez-vous la trouver? »

Il n'y eut alors personne qui ne partît d'un grand éclat de rire...

N^o 256.

(Trip., XXIV, 8, p. 69 r^o-v^o.)

L'homme qui disait que le roi se laissait aller à la cruauté.

Autrefois un homme avait parlé des défauts du roi et avait dit : « Ce roi est fort cruel; il gouverne sans justice. » Cette parole fut rapportée au roi qui se mit fort en colère et qui, sans procéder à une enquête approfondie pour savoir qui avait tenu ce propos, fit arrêter, sur la foi de ses courtisans, un sage ministre, puis ordonna qu'on lui coupât cent onces de chair sur le dos. Cependant on prouva clairement qu'il n'était pas l'auteur de ce propos; le roi eut donc quelque regret et fit chercher mille onces de chair pour les lui remettre sur le dos; au milieu de la nuit, le malheureux poussait des cris, en proie aux plus vives souffrances; le roi entendit sa voix et lui demanda : « Pourquoi souffrez-vous? je vous ai pris cent onces et je vous en rends dix fois plus. Jugez-vous donc que cela ne soit pas suffisant? Comment se fait-il que vous souffriez? » Un assistant répondit alors : « O grand roi, si on coupait la tête à votre fils, quand bien même on vous donnerait mille têtes, cela n'empêcherait pas votre fils d'être mort. De même, bien que cet homme ait reçu dix fois plus de chair qu'on ne lui en a ôté, cela ne l'empêche pas de souffrir »...